

Délibération 2020-06

Point de l'ordre du jour : I

Objet : Approbation des procès-verbaux des séances du 6 mars et du 19 juin 2020

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Vote unique :

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 6 mars 2020 du conseil scientifique de l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Nombres de votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 18 septembre 2020

Pour extrait conforme,
Le Président du conseil scientifique

Patrice AKNIN



PJ : Procès-verbal séance du 6 mars 2020.

Classée au registre des délibérations sous la référence :
CS – 18 septembre 2020 - D.2020-06
Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :